

ALAE NOÉ

PROJET PEDAGOGIQUE et EDUCATIF 2025 2026



MAIRIE
DE
NOÉ



**PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE :
A.L.A.E NOE
ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE NOE**

2025/2026

Association MJC DU RABE
1 Rue des Ifs
31410 NOE
Tél. : 05.61.87.20.04
Mail : accueil@mjcdurabe.fr

Coordonnées ALAE :
Tél ALAE élémentaire : 06.78.10.77.37
Tél ALAE maternel : 07.87.05.37.94
Tél. directrice Mme ROMERO : 05.61.87.20.04
Mail : accueil@mjcdurabe.fr

Sommaire

A.	Introduction	3
B.	Situation	4
C.	Les objectifs éducatifs	4
D.	Le projet pédagogique	4/6
	<u>1. Les caractéristiques de l'accueil</u>	4/6
	a) Les locaux et horaires	
	b) Le public	
	<u>2. Les équipes d'animation</u>	6/8
	a) Les différents partenaires	
	b) Les jeux à l'A.L.A.E.	
	<u>3. La tarification</u>	9
	a) Accueil du matin, midi ,soir	
	<u>4. Les objectifs pédagogiques</u>	10/16
	<u>5. Le projet de fonctionnement</u>	13/14
	a) Accueil du matin/midi/soir chez les élémentaires	15/18
	b) Accueil du matin/midi/soir chez les maternelles	
	<u>6. Elaboration des projets d'activités</u>	20
	<u>7. Les modalités d'évaluation du projet pédagogique</u>	20
	<u>8. Annexe</u>	22/36

- NOTE D'INFORMATION SUR LE COMPORTEMENT DE L'ENFANT pendant le temps périscolaire
- Autorisation pour les devoirs
- FICHE D'ACTIVITE

A. Introduction

Ce projet pédagogique a été élaboré en collaboration avec l'équipe d'animation de l'ALAE (personnel de l'association MJC du Rabé qui est le gestionnaire et le personnel de la Mairie de Noé qui est mis à disposition).

Grâce à nos années de fonctionnement, nos observations, nos bilans, et l'évolution des mises à disposition nous avons pu définir objectivement l'aménagement des espaces, du temps et les orientations pédagogiques de ce projet.

Notre mission première est :

- De contribuer à l'épanouissement des enfants en développant leur prise d'autonomie et en les responsabilisant,
- De participer au développement des valeurs de socialisation (notamment pour les plus petits qui affrontent souvent pour la première fois les réalités de la vie en collectivité),
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- De leur d'apporter un développement socio-culturel plus riche.

Pour nous acteur et professionnel du périscolaire il nous paraît donc indispensable de prendre en compte certains facteurs qui vont induire le bien-être de l'enfant.

- Le premier sera la fatigue des enfants sur leur journée scolaire.

Pour cela les temps périscolaires devront permettre aux enfants de se détendre, d'avoir des temps d'animation non contraignants et agréables car ils sont la soupape de décompression qui fractionne le rythme parfois éprouvant des journées scolaires.

- Le second sera l'importance de respecter les individualités dans le groupe car après plus de cinq heures de classe certains ont besoin de se défouler et d'autres au contraire ont besoin de se reposer.

Pour cela, il est indispensable que les enfants aient le choix de participer ou non aux activités proposées par les animateurs, qu'ils aient le choix d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leur fatigue et de leur envie.

B. Situation

NOE est une commune située à 17 km au Sud de Muret et à 40 km au sud de Toulouse. Elle a une superficie de 9.70 km², *compte plus de 2949 habitants* (Recensement 2021).

Les habitations sont constituées d'une majorité de maisons individuelles.

On compte actuellement 26 associations implantées sur la commune, dont 7 à caractère sportif et 19 de loisirs proposant des activités en direction des citoyens de 0 à 90 ans.

En septembre 2007, la commune de NOE choisit de réorganiser la garderie municipale déjà existante en créant un A.L.A.E. (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) au sein de l'école afin d'assurer ainsi un encadrement éducatif de qualité dans les temps périscolaires.

La commune délègue alors la gestion et l'organisation des temps périscolaire à l'association FOYER du RABE devenue MJC du RABE.

C. Les objectifs éducatifs

En tant que co-éducateur, les valeurs éducatives qui nous animent vont aider l'enfant à s'épanouir, à devenir autonome et responsable et à être le citoyen de demain à travers des activités culturelles, sportives ou ludiques.

DANS LE CADRE DE SON TEMPS LIBRE, c'est l'occasion pour chaque enfant :

- De se découvrir des talents et de contribuer à sa réussite scolaire et périscolaire,
- D'avoir la possibilité de s'exprimer et trouver son équilibre dans notre commune et dans le monde qui l'entoure,
- D'avoir la possibilité de se responsabiliser en portant des projets utiles à l'amélioration de son cadre de vie et devenir le citoyen de demain.

Dans ce cadre-là, les directives de l'association MJC DU RABE sont :

- D'assurer sur l'A.L.A.E. de NOE un accueil périscolaire de qualité pour les enfants scolarisés,
- De permettre aux enfants de se respecter et de se regrouper autour de l'adulte et d'un même projet,
- De permettre aux associations de la commune de soutenir ces mêmes projets,
- D'organiser la concertation des intervenants (ALAE, CAF, SDJES, fédération des MJC, écoles, collectivité, associations, parents, usagers) afin que ces projets aboutissent.

D. Le projet pédagogique

Dans le cadre de l'A.L.A.E., les temps d'animation seront propices aux échanges et à l'écoute à travers des activités adaptées.

Ce service doit répondre aux besoins et aux attentes des enfants et être en articulation avec le projet d'école.

Concernant ce dernier point nos axes prioritaires de co-éducateur seront de :

- Responsabiliser les enfants dans leurs actions,
- De les rendre citoyens de demain en leur donnant toutes les valeurs morales, sociales qui favorisent la vie en collectivité,
- D'apporter un développement socio-culturel plus riche,
- Les aider à devenir autonome.

1. Les caractéristiques de l'accueil

a) Les locaux et horaires

L'A.L.A.E. dispose de différents lieux.

En élémentaire :

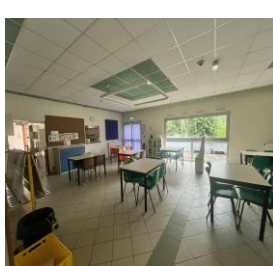
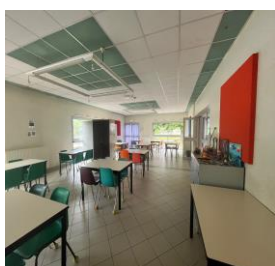
La salle de l'A.L.A.E., la salle de coloriage, l'ancien réfectoire, le hall, le préau couvert et ouvert, la cour élémentaire, la salle de motricité maternelle (préfa seul), les classes (selon un planning d'utilisation en accord avec l'équipe enseignante), le bureau de la directrice, les sanitaires.



COUR ELEMENTAIRE



**SALLE ALAE
ELEMENTAIRE**



**SALLE ALAE
MATERNELLE**



**SALLE DE RESTAURATION
ELEMENTAIRE**

En maternelle :

La salle de l'A.L.A.E. est en élémentaire pour les matins et soirs. Le midi nous sommes à l'école maternelle et nous disposons du préau ouvert, des classes, de la salle de sieste, de la B.C.D., de la cour maternelle et des sanitaires.

	SALLE DE RESTAURATION MATERNELLE
	COUR de la MATERNELLE sur la pause méridienne

Par temps de pluie et de grand froid (cf annexe)

Nous pourrions être amenés à utiliser les classes ce qui nous permet un meilleur accueil des enfants.
En maternelle, les enfants faisant la sieste peuvent être couchés plus tôt et pour les autres nous pouvons utiliser la BCD et les classes dans lequel nous mettons un maximum d'enfants.
En élémentaire nous avons assez de repli avec ceux cités plus haut.

Les accueils périscolaires sont ouverts tous les jours scolaires :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50 (9h) en élémentaire et 8h40 (9h) en maternelle car départ à l'école maternelle, 12h00 à 13h50 (14h) et de 17h00 à 18h45.
- les mercredis à l'espace de loisirs STE MARIE au 1 rue des Ifs à NOE de 7h30 à 18h30 (cf projet pédagogique ALSH)

b) Le public

L'ensemble du groupe scolaire comprend :

- **213 enfants répartis sur 9 classes en élémentaire.**
- **126 enfants répartis sur 5 classes en maternelle.**

2. Les équipes d'animation

La directrice titulaire du BEEPJEPS coordonne les équipes d'animation : 80% de l'équipe est diplômée BAFA ou CAP petite enfance, 10% sont stagiaires BAFA ou CAP petite enfance, 10% sont non qualifiés. Le personnel devra mener à bien les diverses activités, connaître les techniques d'animation de groupe selon les tranches d'âges et avoir une qualité de travail qui permette à l'enfant de s'épanouir.

Nombre d'animateur (trice) : 1 directrices et 15 animatrices de l'association MJC du Rabé, 3 agents de la Mairie de NOE mis à disposition. Au service nous avons du personnel de restauration sur la pause méridienne (chiffre non renseigné).

lundi, mardi, jeudi, vendredi	3/6 ans	7/11 ans
Accueil du matin	3 animateurs (trices)	3 animateurs (trices)
Pause méridienne	8 animateurs (trices)	11 animateurs avec la directrice
Accueil du soir	3 animateurs (trices)	3 animateurs (trices)

Le personnel occasionnel : Des animateurs BAFA ou autres diplômes jeunesse et sports..., ayant des compétences particulières, peuvent intervenir ponctuellement dans le cadre de projets spécifiques.

Des stagiaires : BAFA, BAFD, BPJEPS ou tout autre stagiaire de formation en lien avec la jeunesse, le socioculturel ou le sport peuvent être accueillis au sein de la structure dans le cadre de stage pratique ou de montage de projets ponctuels.

a) Les relations avec les différents partenaires

Les parents, la Collectivité et son personnel, l'équipe enseignante, l'élue en charge des affaires scolaires et enfance, l'A.L.A.E., la SDJES31, la CAF, les partenaires, le policier municipal peuvent se retrouver lors de réunions :

- **trimestrielles** : conseils d'école.
- **hebdomadaires ou mensuelles** : réunion d'équipe afin de réajuster les règles de vie, de définir de nouvelles activités, de revoir l'organisation cour, cantine et autres.
- **ponctuelles** : sur rendez-vous ou occasion exceptionnelle pour travailler sur différents projets.
- **équipes éducatives.**

Nous sommes en relation régulière avec nos partenaires CAF et SDJES31 (jeunesse et sports) et ministère de l'éducation nationale et, de la jeunesse et des sports afin d'appliquer les directives gouvernementales.

b) Les jeux à l'A.L.A.E.

L'équipe éducative est à la disposition des enfants. *Aucun jeu n'est obligatoire.*

• Déroulement en Elémentaire :

Tous les jours les enfants peuvent choisir 9 activités sur la pause méridienne selon un planning établi au mois :

ART PLASTIQUE	JEUX TRADITIONNELS	JEUX DE SOCIETE	PERLE A REPASSER/ COUTURE	COLORIAGE	JEUX CONSTRUCTION	THEATRE	JEUX XXL	JEUX LIBRE/
Luz	Alexandra	Véronique	Stella	Muriel	Michèle	Michel	Elodie	Marine

Isabelle et Christiane remplacent les animateurs absents, vont en renfort sur les groupes, gèrent les enfants rappelés à l'ordre, les enfants avec des protocoles spécifiques (diabète, etc...), les départs en soin, les appels aux familles et la bobologie.

A 12H, l'appel des enfants se fait en classe puis il y a ceux qui vont au réfectoire par cycle CP/CE1(1^{er} service cantine) et ceux qui vont dans la cour par cycle CE2/CM1/CM2 (2ème services cantine).

Pour la répartition des enfants ils se positionnent par rapport au plot avec le pictogramme de l'activité de leur choix et on a maximum 20 enfants par groupe. Les 1ers à choisir les activités sont ceux qui ont eu la table la plus propre la veille et qui respectent le savoir manger puis les autres complètent.

Quand le quota de 20 enfants est atteint il faut compléter les autres ateliers.

Les enfants de l'APC vont d'office sur les ateliers qui ont des places car ils arrivent 30mn après le début des activités.

Les enfants avec qui nous avons mis en place des protocoles de comportement sont prioritaires sur leur choix en accord avec les familles.

Concernant les enfants à séparer à la demande des familles ou par notre décision ils ont un choix limité.

Personne n'est lésé nous devons prendre en compte plusieurs critères qui peuvent entraîner parfois des frustrations.

Ces activités sont indispensables pour l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

PAR TEMPS DE PLUIE

Tous les jeux extérieurs ne peuvent pas se faire car on manque de place sous les préaux donc on modifie le planning avec arrêt de la danse et 2 groupes partent en intérieur sur des jeux de XXL d'intérieur. Seuls les jeux traditionnels restent toujours sous le préau couvert.

- Déroulement en maternelle :

Les enfants mangent sur 2 services : 12h/12h45 2 classes : PS et MS, 12h45/13h30 3 classes : MS/GS puis ils partent en direction de l'école maternelle vers 12h50.

Avant de jouer et après le passage aux toilettes les enfants accompagnés d'une animatrice récupèrent leurs gourdes si besoin, leurs casquettes, posent ou prennent leur veste/manteau, on s'adapte selon la météo.

Puis direction vers les zones de jeux en extérieurs où nous suivons le planning des maîtresses pour les jours de vélos, de ballons et de briques c'est à dire que l'on donne la priorité aux classes qui disposent de ces jeux ce jour-là.

Pour les autres zones comme le toboggan et la structure ce sera au choix de l'enfant.

Les animatrices se mettent en position de surveillance : sous le préau avec gestion des toilettes, aux vélos, dans l'herbe côté structure toboggan, dans l'herbe côté structure et là où il y a le plus d'enfants.

PAR TEMPS DE PLUIE

4 zones prédéfinies BCD/Classes, Préau et salle de motricité

Préau : Session de sport, jeux libre ou collectif 1, 2, 3 soleil, le facteur, ...

BCD : lecture d'une histoire, jeux de société, ...

1 Classe : coloriage.

Salle de motricité : jeux sportifs et parcours.

3. La tarification est établie par :

- La Mairie de Noé pour la restauration scolaire auprès de qui les parents doivent acquitter leur facture

TARIFS REPAS selon le coefficient CAF

	Maternelle	Primaire
Q1 0-650	0,80 €	0,80 €
Q2 651-1000	0,90 €	0,90 €
Q3 1001-1250	1,00 €	1,00 €
Q4 1251-1600	3,30 €	3,50 €
Q5 1601 et +	3,50 €	3,70 €
Repas si-non inscription au préalable dans les délais fixés par le RI	7,00 €	9,00 €
Repas personnel extérieur	7,50 €	

- La MJC du RABE pour l'ALAE auprès de qui les parents doivent acquitter leur facture. Le gestionnaire établit les factures avec un droit d'adhésion de 25€ à l'année et par enfant pour la garde du matin et du soir

TARIFS ALAE selon le coefficient CAF

Quotients familiaux	ALAE matin	ALAE midi	ALAE soir
0-399	0.88	0.65	0.93
400-599	0.90	0.70	0.95
600-799	0.92	0.75	0.97
800-999	0.97	0.80	1.02
1000-1199	1.02	0.85	1.07
1200-1399	1.10	0.90	1.15
1400-1599	1.18	0.95	1.23
1600-1799	1.30	1.00	1.35
1800-1999	1.45	1.10	1.50
2000-2499	1.60	1.20	1.65
2500 et plus	1.75	1.30	1.80

La modulation tarifaire dont l'application a été imposée par la CAF est appliquée. Chaque famille au moment de remplir le dossier d'inscription sur le portail famille doit fournir son coefficient familial ce qui permettra d'établir le bon calcul pour les factures.

4. Les objectifs pédagogiques :

Nous allons mettre l'accent sur 5 objectifs qui seront développés tout au long de la journée scolaire de l'enfant, de sa montée dans le bus ou son arrivée avec les parents jusqu'à son retour au domicile familial.

Objectifs :

- **Favoriser la socialisation des enfants.**
- **Participer au développement général des enfants.**
- **Promouvoir la citoyenneté.**
- **Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.**
- **Assurer la sécurité physique et affective des enfants.**

Finalités éducatives	Favoriser la socialisation des enfants.	
Les objectifs généraux	Permettre aux enfants d'appréhender la vie en collectivité.	Développer des valeurs favorisant la socialisation.
Les objectifs opérationnels	• Aider progressivement les enfants à comprendre les règles de vie qui régissent leur environnement humain et matériel. • Développer chez l'enfant les fondements de la communication en direction des adultes et de ses camarades. • Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.	• Développer un esprit de collaboration et d'entraide. • Développer chez les enfants la prise en compte de l'autre et son acceptation.
Idées de mise en œuvre	En établissant des règles de vie sur les accueils périscolaires simples et logiques. En utilisant des supports ludiques pour faciliter leur compréhension par les plus petits tels que des affiches, photos... En expliquant et en réexpliquant ces règles au quotidien aux enfants. En leur expliquant les manières de communiquer oralement avec leurs camarades et avec les adultes. En reprenant systématiquement les écarts de langage et en expliquant la façon d'utiliser la verbalisation. En leur faisant prendre conscience de l'importance de l'écoute de l'autre. Au travers de grands jeux ou animations qui intègrent progressivement tous les enfants en valorisant leur participation.	En proposant des grands jeux et animations qui favorisent l'esprit d'équipe, l'entraide et le partage. En favorisant les projets d'activité qui participent à des réalisations collectives (spectacle de fin d'année, tournoi, exposition, concours...).

Finalités éducatives			Participer au développement général des enfants.	
Les objectifs généraux			Développer progressivement L'autonomie.	Accompagner les enfants vers la responsabilisation
Les objectifs opérationnels			• Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leurs besoins, de leurs envies. • Inciter et encourager les enfants à faire les choses par eux même. • Motiver les enfants au choix d'un projet et le mener jusqu'au bout.	• Amener les enfants à participer aux contraintes de la vie collective. • Permettre à l'enfant de prendre conscience des conséquences de ses actes.
Idées de mise en œuvre			En aménageant les espaces intérieurs et extérieurs dans une logique d'utilisation, en établissant des coins de jeux sportifs, jeu de société, lecture, dessin, repos, des zones de rituels, ... En donnant l'accès à ces espaces et le choix aux enfants de les utiliser. En leur permettant de choisir s'ils veulent être à l'intérieur ou à l'extérieur. En les encourageant progressivement à agir seul dans toutes les tâches de la vie quotidienne comme : couper sa nourriture à la cantine, se servir, faire ses lacets, mettre son manteau... (ne pas faire à leur place dans la mesure du possible).	En invitant les enfants à participer à toutes les tâches de la vie collective comme le rangement après un jeu ou le rangement des couverts après le repas... En parlant avec eux à tout moment de la journée. En réglant les conflits, en expliquant et en interprétant les actes qu'il peut commettre, en lui faisant comprendre les conséquences... En adaptant les sanctions aux fautes commises.

Finalités éducatives			Participer au développement général des enfants.	
Les objectifs généraux			Favoriser l'épanouissement et l'éveil intellectuel et physique	
Les objectifs opérationnels			• Favoriser le développement de leurs capacités motrices, cognitives et émotionnelles. • Permettre aux enfants de faire de nouvelles expériences, de découvrir de nouvelles activités. • Apporter un développement socio-culturel plus riche.	
Idées de mise en œuvre			En analysant les réels besoins des enfants sur les accueils A.L.A.E. pour l'élaboration des projets d'animation. En proposant des activités et jeux ayant un réel intérêt pour les enfants qui répondent à leur besoin en lien avec leur développement (activité et jeu, d'expression, sportif...). En proposant des activités et des jeux diversifiés (art, plastique, musique, photo...).	

Finalités éducatives	Promouvoir la citoyenneté.	
Les objectifs généraux	Sensibiliser les enfants aux valeurs citoyennes.	Permettre aux enfants d'agir dans des actions citoyennes et collectives.
Les objectifs opérationnels	• Faire prendre conscience aux enfants de leurs droits et leurs obligations civiques. • Sensibiliser les enfants aux valeurs de vie en communauté dans la société et au sein de leur collectivité (respect, démocratie, solidarité...).	• Permettre aux enfants de préserver et/ou améliorer le cadre de vie dans lequel ils évoluent. • Permettre aux enfants d'intervenir sur des actions ayant un intérêt citoyen qui dépasse la dimension périscolaire
Idées de mise en œuvre	En abordant les bases des droits de l'enfant au travers des différents projets d'animation et dans l'élaboration des règles de vie de la structure. En utilisant ces valeurs au quotidien, en utilisant un fonctionnement démocratique dans leurs prises de décision et dans la construction de leur projet. En leur faisant prendre conscience des réalités et des problématiques (Sociale, écologique...) en dehors de leur vie périscolaire.	En mettant en place des projets ayant un lien avec leur vie en collectivité au sein de l'A.L.A.E. En mettant en place des projets à finalité humanitaire, environnementale ou en lien avec les manifestations locales (marché de Noël, Carnaval...).

Finalités éducatives		Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.
Les objectifs généraux	Développer un esprit critique.	Amener les enfants à être responsable.
Les objectifs opérationnels	• Développer le sens critique, les inciter à se poser des questions et à s'interroger avant d'accepter une affirmation ou une règle. • Permettre aux enfants de prendre part aux décisions et aux réflexions qui les concernent.	• Aider à la prise de conscience de la valeur du matériel et des espaces mis à leur disposition. • Favoriser la prise de conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs camarades et de la collectivité. • Amener les enfants à respecter les règles de vie mises en place.
Idées de mise en œuvre	En expliquant le bien fondé des règles de vie qui régissent la collectivité. En ne donnant aucune directive sans explication. En étant à leur écoute et en prenant en compte leur idée (boîte à idées...). En leur donnant la possibilité d'agir sur la mise en place de leur idée.	En mettant en place des habitudes et des règles simples, (utilisation des poubelles, accès libre au matériel mais rangement systématique et restitution dans l'état...). En donnant des sanctions en cas de dégradation volontaire qui visent à réparer. En les faisant participer à la mise en place et au rangement du matériel. En incitant les enfants qui s'engagent dans une activité ou action collective à la terminer. En expliquant les conséquences et les dangers en cas de non-respect des règles.

Finalités éducatives		Participer à l'épanouissement des enfants vers leur indépendance.
Les objectifs généraux	Permettre à l'enfant d'évoluer dans son autonomie.	
Les objectifs opérationnels	• Favoriser la participation active des enfants dans la construction des projets d'animation et d'activité, les rendre acteur de leurs loisirs périscolaires. • Au travers des différents projets et dans le cadre de leur vie collective leur laisser la possibilité d'agir seul, de faire par eux-mêmes. • Permettre aux enfants de s'exprimer et d'échanger leurs idées entre eux et avec les adultes.	
Idées de mise en œuvre	En construisant les projets avec les enfants et l'équipe enseignante, en les impliquant le plus possible dans l'élaboration et la réflexion (exemple : réalisation d'un spectacle, costume, décors, mis en scène, sonorisation, carnaval...). En leur permettant de commettre des erreurs et d'en tirer des conclusions. En ne cherchant pas à faire du joli ou du parfait. En ne finissant pas les réalisations des enfants à leur place. En mettant en place des projets leur permettant de communiquer en direction de leurs camarades, leurs parents (atelier journal), et autour de sujets qui les concerne.	

Finalités éducatives		Assurer la sécurité physique et affective des enfants
Les objectifs généraux	Respecter le rythme individuel de chaque enfant.	Assurer la sécurité physique des enfants.
Les objectifs opérationnels	• Adapter les animations, jeux et activités sur les différents temps périscolaires au rythme des journées scolaires et des individualités. • Permettre aux enfants d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leurs besoins, fatigues et envies.	• Assurer les soins nécessaires à l'enfant en cas de blessures et le relais avec les enseignants et les parents. • Prévenir tous les risques d'accident sur l'ensemble de la structure et des temps périscolaires. • Prévenir et aider les enfants à comprendre les comportements présentant un risque. • Eduquer les enfants à l'hygiène alimentaire et sanitaire.
Idées de mise en œuvre	En analysant les réels besoins des enfants sur la structure (analyse de la structure, constat avant l'élaboration des projets d'activités). En proposant des activités diversifiées pouvant convenir aux individualités des enfants. En permettant aux enfants de choisir de participer ou non aux activités, jeux et animations proposés. En aménageant des espaces de jeux et de détente (jeux de société, lecture, repos, dessins...) que les enfants pourront utiliser selon leurs besoins et leurs envies.	En assurant la surveillance sur tous les temps périscolaires, de tous les lieux d'accueil et notamment des lieux isolés (toilettes, couloirs...). En leur expliquant les conséquences que pourraient avoir certains comportements (courir dans le couloir, jeter des cailloux, incivilité, ...). En leurs donnant des repères et des habitudes (lavage des mains, goûter à tous les plats...).

Finalités éducatives		Assurer la sécurité physique et affective des enfants
Les objectifs généraux	Assurer la sécurité affective des enfants.	
Les objectifs opérationnels	• Instaurer des relations entre enfants et avec les adultes basées sur la confiance et un respect mutuel. • Aménager les espaces et les temps périscolaires pour que les enfants se sentent rassurés et en sécurité.	
Idées de mise en œuvre	Avec des animateurs qui se comportent en adultes responsables qui adoptent une attitude juste et respectueuse envers tous les enfants. En ayant une réflexion objective et rationnelle des aménagements temps/espace (réfectoire pour les plus petits, séparation des espaces maternelles et élémentaires...). Par la présence d'un animateur toujours disponible à leur écoute.	

Tableau de synthèse du projet DES 3 COMMUNES dans le cadre du PEdT

Domaines du socle commun	Constats en 2022	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2025 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2022 »)
Domaine 3 : <u>La formation de la personne et du citoyen :</u> Ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles	1-des conflits entre enfants trop nombreux dans la cour dégénéralant parfois en bagarres ou incivilités verbales 2-un recours à la sanction trop fréquente par les adultes, ou une difficulté à proportionner les sanctions 3-des enfants qui ne connaissent pas les règles ou les oublient 4-des enfants qui ne comprennent pas ou contestent les sanctions posées par les adultes 5-des enseignants et animateurs qui passent une grande partie de leur temps de cour à gérer les conflits 6-des parents qui questionnent le climat scolaire	Développer la médiation entre pairs	Etape 1 : Former les animateurs, enseignants et parents volontaires à la gestion des conflits, à l'expression des émotions, aux principes de la communication non violente et aux techniques de médiation. (Utilisation de la rose des émotions, émoticônes sur comment je suis aujourd'hui, réunion, etc...) Etape 2 : Communiquer le projet aux enfants et aux partenaires éducatifs Etape 3 : Former sur les mêmes thèmes un groupe d'enfants (à partir de 9 ans) volontaires pour être « Médiateurs » (Travail à partir du jeu des 3 visages) Etape 4 : Expérimenter sur le terrain, piloter et évaluer en commun avec les enfants Etape 5 : Essaimage : former un second groupe d'enfants en s'appuyant notamment sur le premier groupe de médiateurs Etape 6 : mettre en place un conseil des enfants à l'ALAE, l'ALSH, l'ECOLE qui seront des référents par classe ou cycle ou tranche d'âge afin de jouer un rôle à la fois préventif et de médiation.	1- baisse du nombre de conflits entre enfants à la pause méridienne 2- baisse du nombre de bagarres et d'incivilités verbales 3- baisse du nombre de recours à la sanction par les adultes 3- meilleure connaissance des règles par les enfants 4- baisse de la contestation, par les enfants, des sanctions posées par les adultes 5- meilleure cohérence animateurs/enseignants/parents 6- hausse du nombre de projets en commun entre enseignants et animateurs 7- implication plus forte des parents dans les projets d'école et d'ALAE, meilleure image de l'école 8- évaluation positive par les enfants de ce dispositif de médiation, désir des enfants de 8 ans de pouvoir être médiateurs l'année suivante 9- nombre de parents qui disent que leur enfant utilise ces techniques de médiation à la maison

Domaines du socle commun	Constats en 2022	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2025 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2022 »)
Domaine 5 : <u>Les représentations du monde et l'activité humaine :</u> Ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.	1-des enfants qui ne connaissent pas leur environnement proche et lointain 2-des enfants qui se demandent si l'Ukraine est loin et de fait si la guerre peut les toucher 3-des parents qui questionnent sur comment expliquer la situation actuelle face aux différents conflits mondiaux en essayant de faire comprendre à leurs enfants que c'est loin de chez eux 4- manque de connaissance culturelle du monde	Explorer le monde et découvrir ses cultures, ses architectures dans l'espace et le temps	Etape 1 : Former les animateurs, enseignants à l'exploration du monde Etape 2 : Communiquer le projet aux enfants et aux partenaires éducatifs Etape 3 : Former sur les mêmes thèmes un groupe d'enfants (à partir de 9 ans) volontaires pour être « reporteur » (Création d'un petit journal « le monde et moi ») Etape 4 : Expérimenter sur le terrain, piloter et évaluer en commun avec les enfants Etape 5 : Essaimage : former un second groupe d'enfants en s'appuyant notamment sur le premier groupe de « reporteur » Etape 6 : mettre en place un conseil des enfants à l'ALAE, l'ALSH, l'ECOLE qui seront des référents par classe ou cycle ou tranche d'âge afin de jouer un rôle de reporteur et réaliser un journal commun ainsi que de productions (frises et autres) Création d'un blog sur cette thématique ou page FB ou initiation à la radio (possible avec radio Galaxie et réalisation d'un petit journal TV)	1- créer de nombreux jeux sur l'espace, l'architecture et les matériaux adaptés pour chaque école qui serviront de supports d'apprentissages dans les séquences et les temps de jeux libres. Cela permettra d'installer des « moments de langage à plusieurs » où il y a « argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent sur la connaissance de son environnement proche et du monde » 2- Permettre à l'enfant de passer progressivement d'un temps individuel autocentré à un temps physique et social décentré », et « d'un espace autocentré à un espace géographique et cosmique. Cette capacité de décentration lui permettra de comprendre d'abord l'évolution de quelques aspects des modes de vie à l'échelle de deux ou trois générations, de comprendre les interactions entre l'espace et les activités humaines et de comparer des espaces géographiques simples ». 3- développer des savoir-faire et des connaissances permettant à l'enfant de comprendre qu'il fait partie d'une société organisée qui évolue dans un temps et un espace donné 4- S'intéresser à l'architecture constitue une possibilité concrète pour les élèves d'explorer l'espace. Par leurs activités exploratoires, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales de leur environnement immédiat. L'école maternelle cherche à dépasser ces connaissances implicites et limitées pour viser la construction de repères spatiaux 5- hausse du nombre de projets en commun entre enseignants et animateurs

5. Le projet de fonctionnement

ALAE ELEMENTAIRE 2025 2026

ALAE du matin :

Dès 7h30 un accueil est échelonné jusqu'à 8h50. Sonner au portail et une animatrice viendra chercher l'enfant. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école à la suite du plan Vigipirate. Dès leur arrivée les enfants se lavent les mains et mettent leur cartable devant leur classe ou à l'ALAE puis se dirigent vers leur zone d'accueil pour le pointage.

Les enfants seront regroupés **dans** les salles de l'ALAE ou des zones de jeux les attendent.

L'enfant pourra :

- Jouer avec ses copains et copines/les animateurs (rices) ou faire des activités manuelles/culturelles.
- Déjeuner s'il n'a pas eu le temps à la maison avec la collation qu'auront donné les parents.
- A 8h50 arrêt de l'accueil échelonné et départ avec les animatrices pour aller dans la cour ou les classes.

De 9h à 12h classe

ALAE du midi :

Les CP/CE1/CE1-CE2 mangent au 1^{er} service de **12h à 12h45**. Les CE2/CM1/CM2 sont au 2nd service **de 13h05 à 13h45**.

Les animateurs(trices) vont dans les classes qui leur sont attribués, font l'appel puis direction vers les toilettes avec leur groupe selon un ordre défini et ensuite tout le monde se dirige vers les ateliers concernés ou le restaurant scolaire.

Dans le réfectoire, les enfants ont la possibilité de s'asseoir par 4 avec leur camarade de leur choix. Ils ont pour se restaurer une amplitude horaire maximum de 45mn. Une fois bien assis avec leur serviette autour du cou ou sur les genoux, le menu du jour leur est communiqué par l'adulte en requérant au préalable le silence. 2 personnels de restauration gèrent le temps repas des enfants pour servir les plats, l'animateur(trice) référente de la classe s'occupe du savoir manger. **Ils vérifient que les enfants aient goûté à tous les plats** et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun. Les enfants se servent seuls et devront veiller à la propreté de leur espace repas et au respect de la nourriture : on met l'accent **sur « le savoir manger »**. S'il y a du « rabe » les enfants peuvent pourrir en redemander. Seuls ceux qui ont un régime spécifique, et après un signalement des familles à la directrice, ne le pourront pas. **A la fin de leur repas**, les enfants doivent débarrasser leurs tables : empiler les assiettes et verres, mettre les couverts dans les pots, regrouper les déchets et ranger leur chaise avant de sortir dans le calme par classe. **A 13h45**, les enfants se dirigent vers les toilettes par classe avec l'animateur(trice) avant de repartir à l'école.

A 13h05 le 2nd service arrive pour se restaurer à son tour. Le fonctionnement est le même que cité plus.

Pendant que les uns mangent, les autres sont sur les ateliers sportifs, culturels ou manuels selon un planning précis et des animateurs attitrés. Ce fonctionnement se fait de **12h à 13h50**.

A 13h50 restitution des enfants aux enseignants soit dans les classes si froid et pluie soit dans la cour sur les zones qui leur sont attribuées.

L'APC se fait au 1^{er} service pour le cycle 3 et de 13h20 à 13h50 pour le cycle 2.

Les ateliers :

ART PLASTIQUE	JEUX TRADITIONNELS	JEUX SOCIETE	PERLE A REPASSER/ COUTURE	COLORIAGE	JEUX CONSTRUCTION	THEATRE	JEUX XXL	JEUX LIBRES
Luz	Alexandra	Véronique	Stella	Muriel	Michèle	Michel	Elodie	Marine

Isabelle R. et Christiane remplacent les animateurs absents, gèrent les punis, les départs en soin et la bobologie.

L'appel des enfants se fait en classe puis il y a ceux qui vont au réfectoire et ceux qui vont dans la cour.

Dans la cour regroupement par cycle CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 sur 2 services. Les enfants se positionnent par rapport à l'activité de leur choix et on a maximum 18 à 20 enfants par groupe. Les 1^{er} à choisir les activités sont ceux qui ont eu la table la plus propre la veille puis les autres complètent. Quand le quota de 18/20 enfants est atteint il faut compléter les autres ateliers. Les enfants de l'APC vont d'office sur les ateliers qui ont des places libres car ils arrivent 30mn après le début des activités. Les enfants avec qui nous avons mis en place des protocoles de comportement sont prioritaires sur leur choix en accord avec les familles.

Concernant les enfants à séparer à la demande des familles ou par notre décision ils ont un choix limité.

De 14h à 17h classe

ALAE du soir :

De 17h à 18h45 départ échelonné. Sonner au portail et une animatrice ramènera l'enfant puis la famille signe le registre de sortie. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école à la suite du plan Vigipirate. Au départ de l'enfant lavage des mains. Chez les grands, les enfants peuvent faire leur devoir grâce à l'aide aux devoirs tous les lundis et jeudis soir pendant 45 mn si les familles se sont positionnées en début d'année. Les devoirs se déroulent dans une classe afin que les plus grands soient plus à l'aise pour travailler.

L'enfant pourra :

- Jouer avec ses copains et copines de sa classe ou les animateurs (rices) ou faire des activités manuelles, sportives etculturelles.
- Faire ses devoirs tous les lundis et jeudis soir par cycle de 17h15 à 18h avec autorisation parentale.
- Goûter de 17h à 17h15 avec la collation qu'auront donné les parents.

ALAE MATERNELLE 2025 2026

ALAE du matin à l'élémentaire :

Dès 7h30 un accueil est échelonné jusqu'à 9h. Dès leur arrivée, lavage des mains et les enfants sont regroupés dans la salle de l'ALAE ou des zones de jeux les attendent. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école suite au plan Vigipirate.

L'enfant pourra :

- Jouer avec ses copains et copines/les animateurs (rices) ou faire des activités manuelles et culturelles.
- Déjeuner s'il n'a pas eu le temps à la maison avec la collation qu'auront donné les parents.

ATTENTION A 8h40 arrêt de l'accueil échelonné et départ avec les animateurs (rices) pour aller à l'école maternelle.

De 9h à 12h classe

ALAE du midi à la maternelle :

Les enfants de maternelle mangent au restaurant scolaire au 1er service 12h/12h45 pour les petits/ moyens et 2ème 12h45/13h30 pour les moyens/grands. Ils sont amenés par les AAE, par classe, dans l'espace réfectoire à partir de 12h55. Le passage aux toilettes, le lavage des mains et autres besoins ayant été faits au préalable à la sortie de la classe à l'école ou au restaurant scolaire.

Arrivé dans le réfectoire chaque enfant met son manteau à sa chaise. Ils sont assis par 6 /7. Une fois bien assis avec leur serviette autour du cou ou sur les genoux, le menu du jour leur est communiqué en requérant au préalable le silence par l'animateur référent. L'AAS référente a fait le pointage en amont mais l'animateur référent vérifie que les enfants qui sont présents sont bien inscrits à la cantine à partir d'un pointage quotidien qui est ensuite donné à la Mairie.

C'est le personnel de restauration qui sert les enfants sur le temps du repas aidé par l'animatrice référente Mme SALAZAR et les 7 animateurs/trices. Ils vérifient que les enfants aient goûtés à tous les plats et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun en surveillant 2 à 3 tables.

Les petits sont servis en 1er afin de leur laisser le temps de manger puis c'est au tour des moyens et des grands. S'il y a du « rabe » les enfants peuvent en redemander. Seuls ceux qui ont un régime spécifique, et après un signalement des familles à la directrice, ne le pourront pas.

On met l'accent sur « le savoir manger ».

NOUS AVONS BESOIN QUE LES PARENTS NOUS AIDENT DANS CE SAVOIR car il y a encore beaucoup d'enfant qui ont le réflexe de succion, qui ne savent pas se servir des couverts et d'autres qui sont habitués à manger avec un téléphone portable, mais nous on n'en a PAS !

Pour que les enfants puissent entendre les consignes le personnel utilise un micro. A la fin de leur repas, les enfants aident à plier les couverts et leur chaise avant de sortir dans le calme pour se rendre via l'école (cet apprentissage se fera progressivement). Une fois à l'école gestion de la propreté (passage aux toilettes, bouches et mains).

A 13h20 les enfants de la sieste sont appelés par classe et font le rang pour aller aux toilettes et prendre leur DOUDOU. Ils s'enlèvent les chaussures, le pantalon et les pulls puis se couchent dans leur lit attitré et s'endorment en musique.

Des ateliers manuels, jeux ou sportifs par classe sont mis en place avec des thématiques différentes selon les saisons pour ceux qui ne dorment pas.

De 14h à 17h classe

ALAE du soir à l'élémentaire :

De 17h à 18h45, départ échelonné : sonner au portail, une animatrice ramènera l'enfant puis la famille signe le registre de sortie. Aucun adulte dans l'enceinte de l'école à la suite du plan Vigipirate. Chez les grands, les enfants peuvent faire leur devoir grâce à l'aide aux devoirs tous les lundis et jeudis soir pendant 45 mn si les familles se sont positionnées en début d'année. Les devoirs se déroulent dans une classe afin que les plus grands soient plus à l'aise pour travailler.

L'enfant pourra selon :

- Jouer avec ses copains et copines de sa classe ou les animateurs (rices) ou faire des activités manuelles, culturelles et sportives.
- Goûter à 17h avec la collation qu'auront donné les parents

Par mauvais temps les équipes d'animation viennent se positionner en surveillance sur les espaces intérieurs comme défini selon le planning.

REMARQUES importantes :

ALAE ET HANDICAP :

Concernant les enfants souffrant d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une allergie, les informations sont données à toutes les parties qui auront à s'occuper de ces enfants afin d'avoir une bonne qualité d'accueil. Des temps de réunion avec la famille, l'équipe d'animation et les enseignantes (équipes éducatives) sont mises en place et le rangement des médicaments se fait dans un lieu commun.

ATTENTION, un P.A.I. complet, à jour et signé par toutes les parties devra être fourni par les parents ainsi que les médicaments avec l'ordonnance si nécessaires pour l'accueil de l'enfant.

Ce P.A.I. devra être réactualisé chaque année.

Cette coopération existe déjà, ce qui facilite l'intégration de l'enfant et les conduites à tenir. Il n'y a pas de modalité de transport d'enfant vers l'extérieur étant donné que l'A.L.A.E. ne sort pas de l'enceinte scolaire.

ALAE ET INCLUSION / PARRAINAGE :

Dans le cadre de l'accueil adapté pour tous les enfants nous mettons en place la posture du « grand frère » ou de la « grande sœur ».

Tout au long de l'année, les « grands frères et grandes sœurs » peuvent être sollicités pour l'accueil des nouveaux élèves. En tant qu'aînés de l'école, ces jeunes ont pratiqué le projet citoyen, les règles de vie et la connaissance des lieux et sont les plus à même d'en parler. Ce démarrage permet de se mettre en lien et de construire une relation de confiance dès l'entrée à l'école.

À côté du parrainage pédagogique, le parrainage comportemental est également un outil puissant. Son principe est de mettre en relation des grands et des petits et des nouveaux élèves par rapport à la question de leur comportement et des stratégies pour bien se sentir à l'école.

Parrainage en maternelle :

A la rentrée, les enfants de 3 ans découvrent un nouveau lieu et sont accompagnés par l'équipe d'animation et des « grands frères et grandes sœurs » de GS durant 15 jours afin de s'approprier l'espace, les jeux et les règles de vie.

Cet apprentissage de l'autonomie, du repérage dans l'espace continue tout au long de l'année.

Parrainage en élémentaire :

A la rentrée de septembre les enfants de maternelles qui sont les nouveaux CP sont parrainés par les « grands frères et grandes sœurs » du CE1. Ces derniers leur font découvrir les lieux sur la 1^{ère} semaine et sur la 2^{ème} semaine d'école ce sont les activités avec présentation du projet d'activité par chaque animateur.

Dès la 3^{ème} semaine les enfants sont capables de se diriger sur le temps ALAE en autonomie complète.

Accompagnement des familles :

Afin de rassurer les familles des actions sont menées en collaboration avec les enseignantes :

LE CAFE DES PARENTS en élémentaire fin juin où se fait la présentation des différents acteurs qui tournent autour des enfants :

- Personnel enseignants
- Personnel ALAE
- Psychologue scolaire
- Parents élus
- Directrices ALAE/ECOLE

MATINEE de présentation en maternelle courant juin.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE pour les nouveaux arrivant réunion de présentation des acteurs selon le souhait des familles.

6. Elaboration des projets d'activités

Chaque animateur(trice) doit proposer un projet d'activité annuel en faisant appel à ses compétences personnelles et en lien avec les objectifs éducatifs et pédagogique de l'A.L.A.E.

Dans l'élaboration de son projet d'activité l'animateur (trice) veille à prendre en compte les besoins et les problématiques des groupes d'enfants mis sous sa responsabilité. Une phase d'observation devra aboutir sur un constat permettant ainsi à l'animateur (trice) de définir les objectifs pédagogiques de son action.

La directrice veille à de chaque projet. Elle suit et apporte son soutien aux animateurs (trices) dans l'élaboration de leur projet (réflexion, écriture...) et lors de la mise en œuvre des actions. Elle coordonne l'ensemble des opérations et assure l'harmonie générale des activités périscolaires.

A l'issu de chaque projet d'activité, chaque animateur (trice) procèdera à une évaluation écrite de celui-ci afin de mesurer l'écart entre le projet de départ et sa réalisation.

En parallèle plusieurs grands projets communs à l'équipe d'animation peuvent être mis en œuvre sur l'A.L.A.E. tel que le Marché de Noël, préparation carnaval et autre projet en lien avec le projet d'école.

Ces projets sont à l'initiative de l'équipe et sont soumis aux mêmes réflexions et modalités de mise en œuvre que les actions individuelles.

7. Les modalités d'évaluation du projet pédagogique

Des réunions d'équipe seront organisées tout au long de l'année afin d'évaluer les actions menées et d'adapter l'organisation.

Les critères d'évaluation devront porter sur :

- le respect des conditions de sécurité.
- le respect du rythme de vie de l'enfant.
- la participation des enfants, quantitative, mixité des sexes, des groupes.
- la participation active des enfants dans la démarche de projet (implication).
- l'implication de l'équipe d'animation.
- les retours des familles et des enseignants.
- l'évolution des comportements.
- l'expression des enfants, ressentis en fin de séance d'animation, propositions et demandes des enfants.
- le respect du projet éducatif et pédagogique.

Madame BARENNE Patricia directrice pédagogique de la MJC du RABE pour Mme ROMERO I.

ANNEXES

RENTREE 2025 COVID 19

SITUATION COVID pas de protocoles sanitaires MAIS ON MAINTIEN:

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.



Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte à l'école primaire. Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérées au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les interours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.

Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures. Lorsque le renouvellement de l'air est assuré par une ventilation, son bon fonctionnement doit être vérifié et son entretien régulier doit être réalisé.

La mesure de la concentration en CO₂ à l'aide de capteurs permet d'évaluer facilement le niveau de renouvellement d'air. Il est recommandé d'équiper les écoles et établissements scolaires de capteurs mobiles afin de déterminer la fréquence d'aération nécessaire pour chaque local ou pour contrôler le bon fonctionnement de la ventilation mécanique dans les bâtiments où l'ouverture des ouvrants est déconseillée voire impossible.

Le port du masque

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple).

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité territoriale, il revient à chaque école et établissement de l'organiser selon les principes développés ci-après.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

NOTE D'INFORMATION SUR LE COMPORTEMENT DE L'ENFANT pendant le temps périscolaire

Association MJC du RABE

Noé, Le.....

Madame, Monsieur,

Votre enfant s'est mal comporté dans / à :

- | | |
|---|--|
| ☐ LES TOILETTES | ☐ LES ATELIERS |
| ☐ L'ALAE MATIN/SOIR | ☐ LES COULOIRS/LE RANG |
| ☐ LA CANTINE | ☐ |
| ☐ LA COUR | |

MOTIFS :

.....

.....

.....

MESURES MISES EN PLACE :

.....

.....

.....

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS : Madame, Monsieur, je souhaiterai vous rencontrer concernant votre enfant, veuillez me préciser vos disponibilités :

DATES et HEURES :

.....

.....

Merci de votre attention et compréhension et dans l'attente de votre réponse veuillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame ROMERO Isabelle directrice de l'ALAE Noé

05 61 87 20 04

DATE et SIGNATURE des parents :

INFO ALAE Noé : l'aide aux devoirs sera mis en place le 15 septembre 2025

Madame, monsieur,

Votre enfant a la possibilité de faire ses devoirs à l'ALAE de Noé tous les lundis et jeudis soir avec des bénévoles. Pour cela vous devrez nous remplir une autorisation et la signer ce qui nous permettra de le prendre en charge. Vous la trouverez sur place auprès de l'équipe d'animation.

Cette aide aux devoirs n'est pas du soutien scolaire, merci de ne pas confondre.

Et de plus, nous ne sommes pas là pour faire les devoirs des mercredis et du week-end qui sont de votre fait.

La durée du travail est de 45 minutes de 17h15 à 18h (cela a été décidé en concertation avec l'équipe enseignante) donc, si votre enfant n'a pas fini, il le fera à la maison. Les enfants sont répartis par classe et n'ont pas le droit d'aller chercher livres ou cahiers dans leur classe s'ils les ont oubliés pour des raisons de sécurité sauf sur autorisation des maîtresses.

Si ce dernier perturbe le bon fonctionnement du temps d'aide aux devoirs **il en sera exclu définitivement.**

Merci de votre attention et compréhension

La directrice de l'ALAE Mme ROMERO I.

COUPONS DETACHABLE

Je soussigné..... autorise
mon enfant.....

Classe à faire ses devoirs à l'ALAE.

Nous nous engageons à respecter les consignes citées plus haut.

Fait à

Le.....

Signatures parents :

Signature enfant :

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> TEMPS DE SIESTE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 3 à 6 ans	+/- 55 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - aménager le sommeil et le repos en fonction des besoins des enfants (prendre en compte le mois de naissance de l'enfant par exemple), - suivre le rythme de l'enfant qui grandit, - permettre aux très jeunes enfants d'être dans des meilleures dispositions pour apprendre et découvrir, - endormissement ou temps de repos en musique	<u>Déroulement de la sieste :</u> Après le repas à 13h25, un enfant sonne la cloche de la sieste. 3 animatrices récupèrent les enfants dans la cour ou les salles de replie pour les accompagner vers la sieste. L'espace sieste est établi dans un dortoir (55 places) à côté de la classe des petits. Les enfants passent aux toilettes (pipi + lavage des mains), vont chercher « DOUDOU » et ensuite viennent jusqu'au dortoir. Ils se déchaussent et se déshabillent (robe, pantalon, pulls enlevés = autonomie) s'ils n'y arrivent pas on les aide puis ils déposent leurs vêtements au pied de leur lit (leur prénom est marqué dessus.). Ils se couchent et accompagnent à l'endormissement avec une musique douce. Les enfants s'endorment progressivement, le relais est pris par les enseignantes à 13h50. ATTENTION : des enfants ne dorment pas et donc c'est pour eux un temps de repos.
<u>Intérêts éducatifs :</u> -la sieste répond à un besoin physiologique fondamental des jeunes enfants (un tout petit a besoin d'un minimum de 12 heures de sommeil quotidien), - contribuer à l'équilibre psychologique, moteur, affectif et cognitif, - permet à l'enfant d'être dans de meilleures conditions pour apprendre et découvrir.	<u>Suivi de l'activité :</u> Relation enseignant Lien pour information à donner Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> CD/CLE USB et poste	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u>	<u>Animateur(s) :</u>
TEMPS DE JEUX TRADITIONNELS	ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 4 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Plusieurs jeux pourront être proposés à chaque séance avec un travail sur le développement du schéma corporel. - Installer le matériel à partir de la règle du jeu en organisant l'espace avec le matériel mis à disposition.	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 7h30/8h50, 12h10/12h45 ou de 12h50/13h45, 17h/18h30 Maternelle : de 7h30/8h40, 12h/12h30 et de 13h/13h40, 17h/18h30 Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation. Exemple de jeux : balle assise, épervier, chasseur lapin, etc...
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Coopérer et s'opposer collectivement - Repérage spatio-temporel - Développement du schéma corporel - Respect des consignes et du matériel - Fair play	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Ballon, plots, dossards, rubans, sifflet etc...	<u>Matériel à acheter :</u> Renouvellement annuel des ballons
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> ACTIVITES MANUELLES/ PERLES A REPASSER/ COUTURE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - S'asseoir à une table - Comprendre et respecter les consignes - Respecter le matériel - Ranger à la demande de l'animatrice - Faire son activité jusqu'au bout et à son rythme	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 7h30/8h50, 12h10/12h45 ou de 12h50/13h45, 17h/18h30 Maternelle : de 7h30/8h40, 12h/12h30 et de 13h/13h40, 17h/18h30 Les enfants se mettent en position d'écouter l'animateur (trice) explique la consigne avec présentation du thème et du modèle et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Développer la motricité fine - Favoriser la créativité - Développer la dextérité - Se rassembler autour d'un projet collectif	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique Garder les activités non terminées pour la séance prochaine
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel péda relatif au activités manuelles selon les thèmes et l'âge des enfant.	<u>Matériel à acheter :</u> Selon les besoins
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> THEÂTRE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de NOE
<u>Age des enfants :</u> 6 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - S'exprimer en grand groupe, oser se montrer. - Reproduire un modèle. - Prendre conscience de la nécessité d'une posture « D'artiste de théâtre » pour une meilleure compréhension des textes. - Travailler son souffle, sa posture et son placement. - Travailler sa voix et améliorer de jour en jour sa performance vocale. - Produire une œuvre finie dans l'objectif d'un spectacle public.	<u>Déroulement de l'activité :</u> De 12h10 à 12h40 ou de 12h50 à 13h40 Les enfants se mettent en position d'écoute, l'animateur (trice) explique la consigne et mise en situation. Le choix musical se fait avec les enfants.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Culture humaniste : - Développer une sensibilité artistique. - Développer des capacités d'expression par la voix. - Interpréter de mémoire un texte. - Savoir improviser des situations. - Repérer des éléments musicaux caractéristiques Sociales et civiques : - Respecter les règles de la vie collective. - Coopérer avec le groupe pour produire une œuvre. Autonomie et initiative : - Montrer une certaine persévérance. - S'impliquer dans un projet collectif - Soutenir une écoute prolongée	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Support papier/chanson Clé USB Poste radio	<u>Matériel à acheter :</u> Surtout de la récupération
<u>BILAN de l'activité :</u> 	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> JEU DE SOCIETE et XXL	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 4 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Choisir un jeu, respecter les règles et le matériel - Se mettre à une table et s'organiser en chuchotant afin de mener le jeu à bien seul ou à plusieurs.	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 7h30/8h50, 12h10/12h45 ou de 12h50/13h45, 17h/18h30 Maternelle : de 7h30/8h40, 12h/12h30 et de 13h/13h40, 17h/18h30 Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Selon le jeu apprendre et utiliser un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels - Comparer et ordonner les caractéristiques d'un objet - Apprendre à raisonner logiquement, pratiquer la déduction - Apprendre à se repérer dans l'espace et à se déplacer sur un quadrillage - Apprendre à anticiper des actions et des événements - Connaître les propriétés élémentaires de figures planes et de solides - S'initier à la géométrie dans l'espace - Apprendre à raisonner logiquement - Apprendre à anticiper et élaborer des stratégies à court et long terme	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel pédagogique	<u>Matériel à acheter :</u> Selon les besoins
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> TEMPS DE LIBRE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 3 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Les enfants choisissent ce qu'ils veulent faire et évoluent sur leur zone avec le matériel mis à disposition. - Ils doivent respecter le matériel mis à disposition et le rangement	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 7h30/8h50, 12h10/12h45 ou de 12h50/13h45, 17h/18h30 Maternelle : de 7h30/8h40, 12h/12h30 et de 13h/13h40, 17h/18h30 Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Les enfants suivent leurs propres idées sans avoir un objectif ou un résultat en vue - Coopérer et s'opposer collectivement - Favoriser la pensée créative - Stimuler l'autonomie - Développer la confiance en soi - Faire de nouveaux apprentissages - Respect des consignes et du matériel - Fair play	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> - Cordes à sauter, échasses, trottinettes, vélos, cerceaux, élastiques, etc...	<u>Matériel à acheter :</u> Avoir le matériel en bon état de fonctionnement
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> DANSE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire de NOE
<u>Age des enfants :</u> 6 ans et plus	GROUPE MAXI de 8 en autonomie
<u>Règle de l'activité</u> - L'activité danse consiste présenter une séquence dansée devant un public à plusieurs à la fin de l'année sur la base du volontariat. - Les enfants choisissent leur groupe et leur musique après validation avec la directrice de l'ALAE - Ils doivent respecter le matériel mis à disposition et le rangement	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 12h10 à 12h45 ou de 12h50 à 13h45 Discussion entre chaque enfant et proposition des pas de danse dans le respect de la démocratie.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Développer la maîtrise de l'équilibre, des dissociations segmentaires, de la concordance ou discordance avec le monde sonore, de l'orientation du corps dans l'espace - Développer sa sensibilité, apprendre à contrôler ses émotions, accepter d'être regardé, développer le pouvoir expressif du corps - Prendre en compte les autres, communiquer - Développer la créativité et la capacité de symbolisation	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique Présentation des avancées du travail collectif régulièrement
<u>Matériel utilisé :</u> Sono et clé USB	<u>Matériel à acheter :</u>
<u>BILAN de l'activité :</u>	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> JEU SYMBOLIQUE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 4 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Le jeu symbolique met en scène des objets ainsi que des décors. Il permet d'effectuer des manipulations et des scénarisations en détournant, selon le besoin, l'objet de sa fonction première. Il se déroule dans des espaces dédiés. Les enfants peuvent ainsi profiter d'une organisation spatiale et matérielle propice à leur activité, sans être contraints à de longues manœuvres d'installation et de désinstallation coûteuses en temps et en motivation : la marchande, le docteur, le papa/la maman/le bébé, le bricolage, le circuit, la ferme, etc - Les enfants choisissent leur jeu symbolique et rangent à la fin du temps	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 7h30/8h50, 12h10/12h45 ou de 12h50/13h45, 17h/18h30 Maternelle : de 7h30/8h40, 12h/12h30 et de 13h/13h40, 17h/18h30 Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> Selon le jeu apprendre et utiliser un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels - Comparer et ordonner les caractéristiques d'un objet - L'enfant met à l'épreuve son langage, et peut ajuster son message en fonction des réactions de son interlocuteur - l'enfant est lui-même l'acteur - l'enfant utilise un objet pour lui faire jouer un rôle. - Apprendre à se repérer dans l'espace - Apprendre à anticiper des actions et des événements - Apprendre à raisonner logiquement	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel pédagogique	<u>Matériel à acheter :</u> Selon les besoins
<u>BILAN de l'activité :</u> 	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> JEU DE CONSRUCTION	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 4 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Le jeu de construction consiste à organiser, réunir ou assembler différents éléments afin de réaliser un nouvel ensemble à plat ou en volume. Les différents éléments peuvent être juxtaposés, empilés, emboîtés... - Les enfants choisissent leur jeu de construction et rangent à la fin du temps	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 7h30/8h50, 12h10/12h45 ou de 12h50/13h45, 17h/18h30 Maternelle : de 7h30/8h40, 12h/12h30 et de 13h/13h40, 17h/18h30 Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - L'utilisation d'instruments, d'objets variés, d'outils conduit les enfants à développer une série d'habiletés, à manipuler et à découvrir leurs usages. - Les enfants apprennent à intégrer la chronologie des tâches requises et à ordonner une suite d'actions : les montages et démontages dans le cadre des jeux de construction et de la réalisation de maquettes, la fabrication d'objets contribue à une première découverte du monde technique - Organisation d'éléments dans l'espace, les uns par rapport aux autres.	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel pédagogique	<u>Matériel à acheter :</u> Selon les besoins
<u>BILAN de l'activité :</u> 	

FICHE PROJET D'ACTIVITE

<u>NOM DE L'ACTIVITE</u> DESSIN/COLORIAGE	<u>Animateur(s) :</u> ALAE
<u>Date</u> ANNEE en cours	<u>Lieu</u> Ecole élémentaire/maternelle de NOE
<u>Age des enfants :</u> 4 ans et plus	+/- 25 enfants
<u>Règle de l'activité</u> - Le coloriage est une super activité pour le bien-être de l'enfant - Les enfants choisissent leur dessin selon les thèmes des books ou prennent une feuille blanche et le matériel nécessaire pour mener à bien l'activité en autonomie et rangent à la fin du temps.	<u>Déroulement de l'activité :</u> Elémentaire : de 7h30/8h50, 12h10/12h45 ou de 12h50/13h45, 17h/18h30 Maternelle : de 7h30/8h40, 12h/12h30 et de 13h/13h40, 17h/18h30 Les enfants se mettent en position d'écouter (assis tailleur), l'animateur (trice) explique le déroulement et mise en situation.
<u>Intérêts éducatifs :</u> - Le dessin et le coloriage développent la motricité fine ainsi que la capacité d'attention et de raisonnement des enfants - Le plus grand bienfait du dessin par rapport au coloriage, c'est qu'il permet à votre enfant d'exprimer pleinement sa créativité. - Augmente la confiance et l'estime de soi - Stimule et renforce la créativité - Apprendre à planifier - Utiliser les crayons de couleur/feutres	<u>Suivi de l'activité :</u> Respect du projet éducatif et pédagogique
<u>Matériel utilisé :</u> Matériel pédagogique	<u>Matériel à acheter :</u> Selon les besoins
<u>BILAN de l'activité :</u> 	